Créteil

Appel à solidarité avec notre collègue David Prévot poursuivi en justice dans le cadre des interpellations effectuées à l'annexe du ministère de l'éducation nationale le 20 avril dernier

Depuis trois mois, un mouvement de refus de la loi Fillon a tenté de faire entendre ses revendications pour une école égalitaire. De nombreux enseignants ont soutenu et participé aux actions de grève et de manifestations partout en France. La répression violente lors des manifestations et le mépris face aux revendications ont amené le mouvement à prendre d'autres formes. Notre collègue David a participé à l'action d'occupation de l'annexe du ministère de l'éducation nationale le mercredi 20 avril. Cette occupation, non violente et revendicative, s'est vue réprimée par les forces de l'ordre d'une manière inacceptable. Plus de cent soixante personnes, pour la plupart mineures, ont été interpellées et ont subi des gardes à vue de 24h à 48h. Neuf d'entre elles, dont notre collègue David, ont même été déférées au parquet vendredi 22 avril et sont mises en examen sous des chefs d'accusation très graves* et mensongers. Nous sommes totalement solidaires de notre collègue David Prévot, persuadés que sa présence durant l'occupation de l'annexe, était tout à fait légitime et que nous aurions pu nous retrouver dans sa situation tant notre refus de la loi Fillon nous a impliqués dans les journées d'action, de grève et d'occupation décidées par la Coordination Nationale Lycéenne. Nous ne supporterons pas que notre collègue soit sanctionné par des décisions de justice qui pourraient entraîner sa révocation. C'est pourquoi nous exigeons l'abandon de toutes les poursuites judiciaires le concernant.

* - violences volontaires sans ITT en réunion, avec armes par destination sur agents de la force publique ;
- dégradations en réunion de bien d'utilité publique.

Prénom	NOM	Profession	Etablissement	Signature

Un comité de soutien contre les répressions du mouvement lycéen a vu le jour le 29 avril. Il regroupe des associations (LDH, FCPE), des partis politiques (Verts, PCF) et des syndicats de l'éducation nationale (FSU, SUD, CNT).

Maison des syndicats de Créteil 11-13 rue des Archives 94010 Créteil cedex Tel : 01 43 77 33 59
mél : sud.education.creteil@wanadoo.fr site : http://www.sudeduccreteil.org